



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**SORAME  
CEIR**

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le 17 décembre 2018

## **L'Agence des participations de l'État et SORAME-CEIR reconduisent leur pacte d'actionnaires au capital d'ERAMET**

Le pacte d'actionnaires d'ERAMET conclu entre le sous-concert SORAME-CEIR et FSI Equation<sup>1</sup> a été reconduit pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Contact presse Agence des participations de l'État :**

Caroline de Lastic : 01 44 87 71 81- [Caroline.DELASTIC@ape.gouv.fr](mailto:Caroline.DELASTIC@ape.gouv.fr)

---

<sup>1</sup> FSI Equation est entièrement détenue par l'État – Cf. document AMF n°2016C1953 du 2 septembre 2016



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT